

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

Juin 2021 • Numéro 16

www.trie-chateau.fr



Un an!

Après une année à la tête de notre commune, et malgré le contexte sanitaire, l'équipe municipale travaille sereinement à améliorer notre quotidien, embellir la commune et faire avancer les projets et les travaux planifiés.

Après la levée de toutes les réserves et contraintes sanitaires, nos associations vont pouvoir reprendre leurs activités. Les manifestations communales actées avant la fin décembre 2021 sont présentées en détail dans ce numéro.

L'été approche à grand pas avec, en point de mire, un retour espéré à une vie normale à partir du 1^{er} juillet.

Ce sera pour bon nombre d'entre nous l'occasion de se retrouver en famille, et de partager de bons moments en toute sérénité.

Le mois de juin sera marqué par les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin, très importantes pour notre territoire. Toutes les dispositions sécuritaires seront prises pour que vous puissiez voter dans les meilleures conditions. Venez nombreux vous exprimer dans les urnes.

Portez-vous bien.

Bonnes vacances!

chaleureusement
Laurent DESHELIER

OFFICE DE LA CULTURE DE TRIE-CHÂTEAU (OCTC)

Des nouvelles de notre bibliothèque

La bibliothèque municipale a pris sa vitesse de croisière en ouvrant de nouveau ses portes au public depuis le lundi 31 mai.

En effet, les bénévoles ne sont pas restés inactifs pendant la période des restrictions qu'ils ont mise à profit pour s'organiser.

Grâce au soutien de M. Petraud, trésorier sortant de l'ancienne association Les amis du livre, certains ont pris le temps de se former au maniement des outils informatiques et se chargent désormais de former leurs camarades.

L'aménagement intérieur et l'espace « enfants » ont été repensés.

Une matinée est désormais dédiée aux **assistantes maternelles : le mardi, de 10 h à 11 h 30.**

La permanence hebdomadaire, dite de nuit, assurée par un bénévole étudiant, sera de nouveau active dès la fin des examens de fin d'année.

La bibliothèque sera ouverte au moins une heure tous les jours de la semaine, y compris le samedi matin, jour où, outre l'accueil au public, la plupart des bénévoles se donnent rendez-vous pour se voir, et échanger.

Les nouveaux horaires d'ouvertures sont affichés à l'entrée du local.

Les bénévoles présents dans la commune pendant la période estivale assureront des

permanences hebdomadaires dont les horaires seront également affichés dès le 7 juillet.

Horaires d'ouverture

Lundi: 13 h-15 h

Mardi: 10 h-11h30

Mercredi: 9 h-11 h et 14 h-16 h

Jeudi: 11 h-13 h

Vendredi: 14 h-16 h

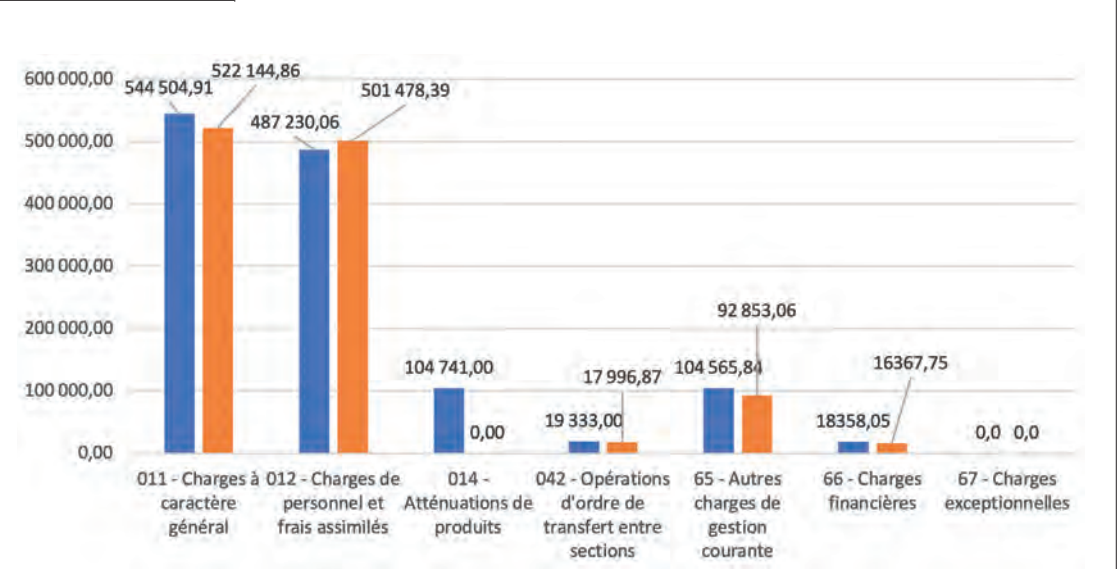
Samedi: 9 h -12 h

D'autres créneaux d'ouverture restent disponibles, mais à la discrétion des bénévoles, qui vous offriront ainsi une agréable surprise si vous vous trouvez aux abords de la bibliothèque en dehors des horaires dits officiels.

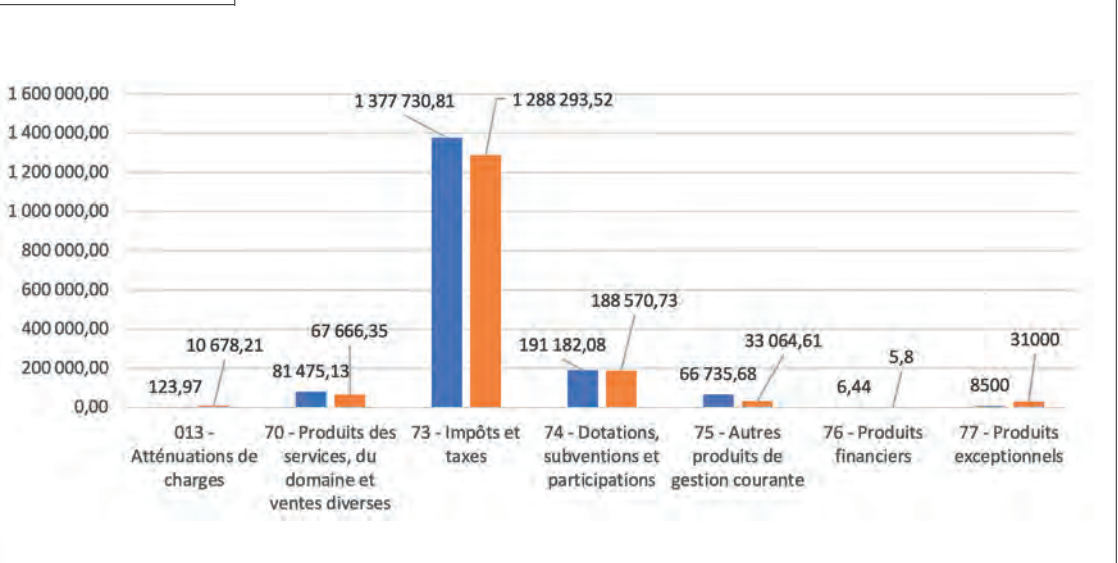
SOMMAIRE Le mot du maire **1** • Budget communal **2** • Et aussi **2** • Les événements récents **4** • Fil d'actualités **4** • Agenda municipal **4** •

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

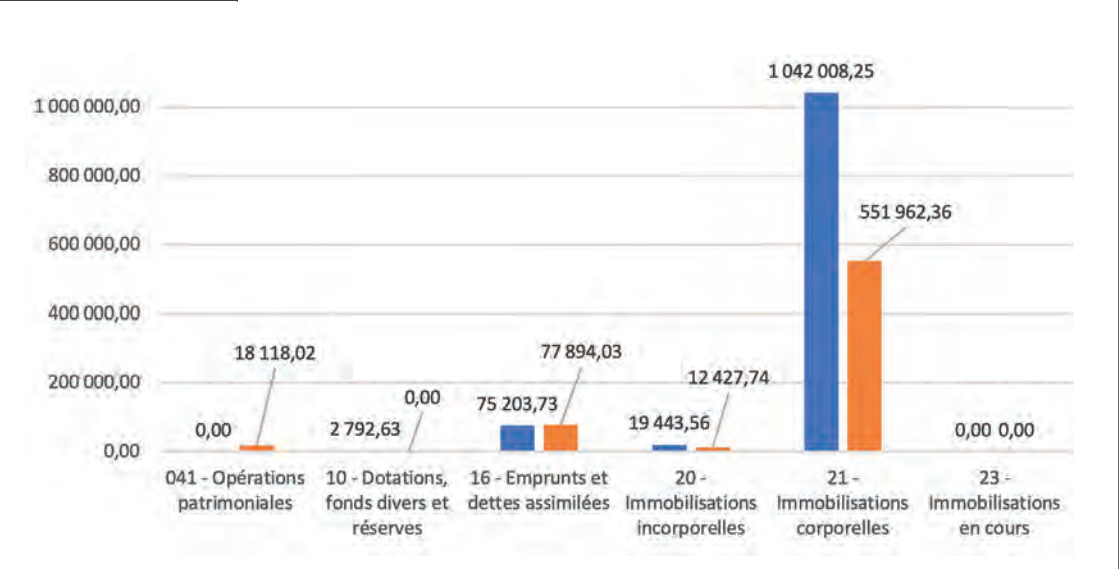


RECETTES

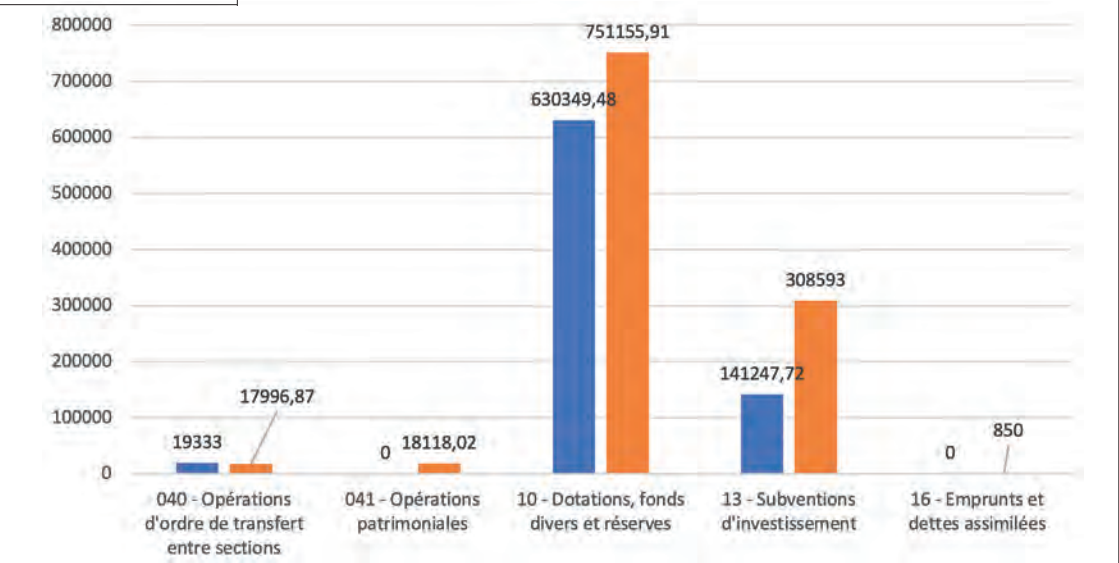


INVESTISSEMENT

DÉPENSES



RECETTES



Pour la commune, le total des dépenses de fonctionnement de l'année 2020 s'élève à 1 150 840,93 €, le total des recettes de fonctionnement à 1 619 279,22 €, soit un résultat de fonctionnement de 468 438,29 €, auquel il convient d'ajouter l'excédent de l'année 2019 (107 291,48 €), soit un total de 575 729,77 €.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 660 402 €, les recettes d'investissement à 1 096 713,80 €. Le résultat d'investissement est donc de 436 311,65 €, auquel il convient d'ajouter le déficit de l'année 2019 (19 707,77 €), soit un total de 416 603,23 €.

L'excédent global 2020 de la commune s'établit donc à 992 333 €, ce qui démontre l'excellente gestion financière de la municipalité et nous permettra d'investir dans les projets programmés.

Le capital restant dû sur les emprunts au 31 décembre 2020 est de 445 519,42 €, le désendettement continue son rythme.

Les taux d'imposition ont été renouvelés à l'identique.

ET AUSSI

Espaces verts

Une consultation a été lancée afin de sélectionner des entreprises pour l'entretien des espaces verts de notre commune.

L'entreprise Harrois Espaces Verts de Thibivillers a été sélectionnée pour Villers-sur-Trie et la zone de la Croix Saint-Jacques; le reste de la commune a été confié à l'entreprise Net Paysages de Lachapelle-aux-Pots. Ces deux entreprises sont en action sur notre commune depuis le début du printemps.

Par ailleurs, des zones de repos pour la faune ont été déterminées. Les fauchages y seront effectués de

manière moins régulière afin de participer à la sauvegarde de la biodiversité.

Travaux de voirie

L'entreprise Colas a été retenue dans le cadre d'un appel d'offres dématérialisé visant à réaliser des travaux de sécurisation et de voirie sur notre commune:

- **La Folie:** création de 4 chicanes et d'un plateau ralentisseur sur cette voirie particulièrement dangereuse fréquentée par environ 2500 véhicules chaque jour;
- **Lotissement Sainte-Marguerite:** réfection de la voirie et des trottoirs avec notamment une mise aux

normes de accessibilité aux personnes à mobilité réduite;

- **Rue des Lilas:** reprise de la chaussée en partie effondrée sur la partie basse,
 - **Chemin des Groux:** sécurisation du virage bas avec traitement des eaux pluviales.
- Le cabinet Artemis d'Halloy (Oise) accompagne la commune sur ces différents chantiers qui ont fait l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil départemental de l'Oise et de l'État, via la préfecture (dotation d'équipement des Territoires ruraux). Chaque année, la municipalité continuera la mise en œuvre de son plan sécurisation afin de finalement couvrir la totalité du territoire communal.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

La double peine

L'augmentation du prix de l'eau imposée par la majorité pour financer les travaux d'assainissement profitera dès 2026 à la Communauté de communes qui prendra la compétence eau-assainissement. Si elle n'assume pas notre emprunt, il sera transféré sur le budget général de la commune qui sera équilibré par une augmentation d'impôts.

Encore un effet désastreux d'une gestion calamiteuse.

L'équipe « Bâtissons ensemble un avenir commun »

4 AVRIL 1

Chasse aux œufs

Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, la chasse aux œufs qui se déroule traditionnellement dans le parc du château n'a pas eu lieu. À la place, le dimanche 4 avril, les élus se sont mobilisés pour assurer la distribution des chocolats de Pâques à domicile.

DÈS LE 9 JUIN

Réouverture des lieux publics

Dans le cadre des consignes gouvernementales de déconfinement progressif, nous avons le plaisir de vous annoncer que les lieux publics municipaux pourront de nouveau vous accueillir selon le calendrier suivant :

- à partir du 9 juin, le centre nautique ;
- à partir du 1^{er} juillet, les salles municipales pour les associations (salle Presbytère, auditoire, salle Piano, salle de motricité) ;
- à partir du 17 juillet, locations de la salle des fêtes.

AGENDA MUNICIPAL

JUIN

26 Marché gourmand

JUILLET

10 Fête communale

AOÛT

14 Repas champêtre
(date à confirmer)

28 Ciné Plein Air
Projection de *Footloose*

SEPTEMBRE

5 Course à pied La Triechâtélaine

11 Forum des associations

18-19 Journées du Patrimoine



1



2

OCTC

Un nouveau défi ! 2

Vous avez su relever celui de la bibliothèque. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'elle regroupe désormais plus d'une vingtaine de bénévoles actifs et enthousiastes.

Notre prochain défi est de créer une équipe de passionnés avides de culture pour s'intéresser **à notre histoire locale** qui nous réserve encore des richesses à découvrir en matière de patrimoine architectural, artistique et humain. Nous travaillerons avec et autour de Jacques Germand, notre référent local en la matière.

Nous partagerons le fruit de nos recherches à travers des expositions, des soirées à thème et des conférences.

Bienvenue à toutes et tous !

Contact : Office de la culture de Trie-Château (OCTC), courriel : Octc60@gmail.com pour nous laisser vos nom et adresse électronique.

Fil d'actualités

La commune de Trie-Château vous permet de suivre son actualité sur Illiwap : [illiwap](https://illiwap.com).

Téléchargez l'application sans tarder et abonnez-vous à notre page pour être informé au quotidien. Vous pourrez également effectuer des signalements pour nous aider à corriger les éventuels problèmes sur la commune (dégradations, dépôts sauvages, etc.).

Incivilités urbaines

Plusieurs habitants du Bois de Villers, parmi eux des parents inquiets pour la sécurité de leurs enfants, se sont rapprochés de la mairie pour dénoncer l'inconscience des automobilistes qui roulent à une vitesse excessive dans ce lotissement.

Force est de constater que ce sont majoritairement les habitants du lotissement qui empruntent ces artères. Ce sont à eux que la municipalité s'adresse une énième fois pour leur demander de prendre leurs responsabilités **en respectant les limitations de vitesse et la vie de leurs concitoyens et de leurs enfants.**

Certes la municipalité est à l'écoute de toutes les doléances. Mais elle ne peut mettre un gendarme derrière chaque conducteur indélicat. Elle tient cependant à rappeler son ambitieux programme en matière de sécurité routière qui comprend l'aménagement d'axes particulièrement dangereux dans la commune. Il n'incluait pas au départ les rues des lotissements, notamment la rue des Glycines qui, a priori, ne représente aucun danger majeur, si tous les usagers décident d'y respecter la limitation de vitesse.

Comme indiqué précédemment, l'aménagement sécuritaire préconisé par la municipalité est ambitieux et requiert une étude exhaustive et minutieuse qui demandera, à n'en pas douter, un budget conséquent, que nous devons tous payer.

En attendant la mise en place de tous les outils de prévention, nous ne pouvons que demander, une nouvelle fois, à tous nos concitoyens **de lever le pied.**